



P. Allaoua BENDIF,
Docteur en Psychologie
Clinique

« DYSURBANISATION »,
ET VIOLENCES URBAINES
EN ALGERIE.

***cet** article s'attache à construire une forme de modélisation théorique des violences urbaines en Algérie comme étant le résultat, entre autres, d'un phénomène que nous appelons "dysurbanisation" et qui englobe, de manière générique, l'ensemble des distorsions et autres atteintes au processus de développement urbanistique au minimum normatif et au maximum adapté aux besoins exprimés. Cette dysurbanisation est elle-même une conséquence des distorsions infligées à l'aménagement global du territoire national non seulement en tant qu'espace géoéconomique mais aussi en tant qu'espace sociétal, plus particulièrement socioéducatif, dont la ville algérienne, désorganisée et dysfonctionnelle, est progressivement devenue l'expression et la réalisation principale.*

La conséquence d'un tel état de fait est que les villes algériennes ne font pas qu'enregistrer un déficit socioéducatif global, elles deviennent, par ce déficit, productives de "dyssocialité", c'est-à-dire de comportements socialement déviants dont les différentes formes de violences urbaines constituent une expression de plus en plus caractéristique. La wilaya et la ville de Skikda constituent le cadre de cette étude.

Mots-clés: aménagement du territoire, dysurbanisation, ville, violences urbaines, jeunes.

I/ INTRODUCTION

L'expression « violences urbaines » est de plus en plus présente à travers la littérature spécialisée. La ville, telle qu'elle est conçue et fonctionnellement projetée dans l'espace à la fois physique et symbolique, constitue un filtre, forcément déformant par quelque aspect, à travers lequel la société produit et diffuse du sens, des normes, des valeurs, des modes de socialité supposés homogènes au point d'en attendre, globalement, des comportements conformes et statistiquement cohérents. En réalité, ces valeurs, émises par des sources de plus en plus concentrées (états, médias etc.) tout en prétendant pourtant à une capacité d'agrément la plus large possible, subissent les distorsions infligées par les disparités physiques, sociales, culturelles. Au sein de ces villes, devenues de plus en plus grandes, de plus en plus étalées, des territoires se retrouvent en situation d'incapacité d'échange équilibré et reconnaissant avec ces valeurs comme si, organiquement, matériellement et idéologiquement elles se situaient trop loin des centres à la fois acteurs en matière de consensus sociaux et émetteurs des valeurs qui sous-tendent ces derniers. Dans ces villes résident des populations de plus en plus nombreuses, de plus en plus diversifiées et dont les disparités sont devenues trop visibles et, parfois, trop antagoniques pour ne pas être source de frustrations et de conflits à même de déclencher des processus contradictoires quelques fois violents, car ces disparités et ces antagonismes n'existent pas uniquement au niveau des valeurs, des symboles et des principes mais constituent, souvent, des obstacles concrets vis à vis des projets de vie des personnes. De telles situations finissent par engendrer des conduites et de comportements adaptatifs plus ou moins déviants par rapport aux modèles de socialité attendus, que ce soit de façon spontanée ou, au contraire, de manière réfléchie et organisée.

En Algérie, il serait faux de dire que ce phénomène se limite aux violences qui se sont progressivement développées autour des aires de compétition sportives. Ces dernières n'en sont qu'une manifestation opportuniste en ce sens que la spécificité des spectacles sportifs (grégarité, effet d'entraînement, "de masse", conditions propices à l'excitation et à l'affrontement, insuffisance organisationnelle et/ou quantitative du service d'ordre etc.) réalise les conditions du passage à l'acte collectif à la fois anonyme, cathartique, subversif et

protestataire et, pour certains groupes organisés, intentionnellement délictuel.

Tableau1: évolution des violences liées au domaine sportif¹

An	Cas	Décès	Blessés					Véhicules endommagés		
			Police	Joueurs	Arbitres.	Supporters	Total	Police	Particul.	Total
97- 98	50	00	08	20	17	36	81	06	09	15
98-99	116	02	33	07	30	45	102	04	30	34
99-00	112	04	26	24	24	90	164	14	21	45
00-01	173	00					298	14	31	45
01-02	268	00	295	45	50	134	568	89	12 2	21 1

Un autre aspect matérialise la visibilité de ces violences urbaines: il s'agit des agressions contre les biens et les personnes, lesquelles, en dehors des statistiques liées aux violences particulières ayant marqué le pays depuis presque deux décennies, sont en constante augmentation: le nombre d'affaires enregistrées par les services de sécurité relevant des services du ministère de l'intérieur² est de 108098 affaires pour l'année 2004 contre 114 611 affaires pour l'année 2005, ce qui représente une augmentation de 10 % d'une année sur l'autre.

En matière de criminalité globale, la progression enregistrée entre 2001 et 2005 est de l'ordre de 60,06%.³

¹ Rapport de la DGSN sur "La violence dans les stades", Nov. 2003. Ce rapport précise que dans 80% Ces violences se sont projetées en dehors des stades concernés et ont provoqué des actes de vandalismes et de dégradation de biens publics et privés.

² Ces chiffres ne représentent pas l'ensemble de la criminalité algérienne, ils sont amputés de ceux relevant de la compétence de la gendarmerie nationale pour lesquels l'accès s'est avéré difficile.

³ Source: www.dgsn.dz

Le tableau suivant montre cette progression sur les six dernières années:

Tableau2: évolution de la criminalité 2001/2006 en Algérie⁴

Année	Nombre d'affaires enregistrées	Ratio affaires/ 1000habitants
2001	78837	2.62
2002	110363	3.67
2003	117019	3.89
2004	112100	3.64
2005	119330	3.89
de Janvier à Octobre 2006	102676	3.35

Le phénomène des violences urbaines est progressivement devenu une préoccupation universelle⁵: hooliganisme, vandalisme en groupes plus ou moins importants, affrontements plus ou moins rituels entre bandes rivales, confrontations plus ou moins spontanées avec les forces de l'ordre, violences en milieu scolaire etc.

Bien que l'expression "violences urbaines" soit d'usage relativement récent, plusieurs approches théoriques ont depuis longtemps fait école pour tenter d'expliquer de rationaliser ces nouvelles formes de délinquance:

- l'approche socio-économique dont les fondements sont déjà largement mis en évidence dans le modèle de R.K. MERTON⁶ et son école à travers la reformulation socioéconomique du concept

⁴ Ibid

⁵ Selon les dernières études statistiques disponibles et publiées par le ministère de l'Intérieur, on recensait, en France, pour l'année 2002 : 4 113 882 crimes et délits, dont 2,5 millions de vols et recels et près de 300 000 infractions visant les personnes. Ces infractions ont été le fait de quelque 900 000 personnes, dont 20 p. 100 de mineurs au moment des faits. À peine 25% des infractions recensées font l'objet d'une résolution dans un délai d'un an. À cette même date, le taux de criminalité pour 1 000 habitants s'établissait à 69,3 p. 1000. (Source Encarta 2006)

⁶ Cité par D.GAGNE:"Les concepts de la déviance et de la délinquance chez les mineurs", in "L'adolescent et la société", DESSART, Bruxelles, 1971.

d'anomie qui ne désigne plus la carence en matière d'ajustement entre les objectifs que la société fixe à ses membres (les différentes formes et les signes de la réussite sociale, par exemple) et les moyens qu'elle met effectivement à leur disposition pour leur permettre de les atteindre légitimement que le classique affaiblissement des règles dont la fonction est de codifier et d'harmoniser les objectifs et le fonctionnement des individus et des institutions qui composent la société. A cette distorsion entre objectifs socialement valorisés et moyens pratiques et légitimes de les atteindre, les comportements criminels, violents ou non, constituent un double aboutissement:

-d'abord sur le plan matériel, en tant qu'activité acquisitive;
-ensuite sur le plan psychologique et social puisqu'ils mettent concrètement en œuvre le rejet de cette distorsion "valorielle" frustrante et la rupture qui s'en suit avec l'ordre social considéré comme injuste, avec tout ce que cela implique comme adoption de valeurs déviantes et comme participation à la valorisation d'une sous culture anti-sociale.

- L'approche psychologique classique qui met l'accent sur les conditions, les relations et les conduites éducatives inadéquates dont les conséquences perturbent le processus de socialisation de la personne et font progressivement qu'elle se positionne plus ou moins en marge des valeurs sociales qui structurent les différents consensus constitutifs de notre adaptabilité. Cette approche met en cause, prioritairement, les divers démembrements sociaux et institutionnels en charge de la socialisation de l'individu; elle tiendra sans doute de plus en plus compte d'une donnée importante de l'évolution sociale contemporaine: la déconstruction progressive de l'image et de la fonction paternelle traditionnelle et sa recomposition, les pratiques éducatives qui en résulteront forcément et qui produiront, conséquemment, du sens, des valeurs et des modes de socialité nouveaux.

- L'approche psychoculturelle⁷, qui insiste sur l'induction, par les différents niveaux et modes de fractures socioculturelles, de "sub-cultures" marginales, réservoirs de valeurs antagoniques vis-à-vis des valeurs dominantes sous-tendant des comportements individuels et collectifs caractérisés par "l'oppositionisme" plus ou moins violent.

⁷ D.SZABO: "Les fondements psychoculturels de la déviance", in l'adolescent et la société", DESSART, Bruxelles, 1972.

Ces sub-cultures marginales peuvent être le fait des jeunes en général, psychologiquement soumis à la pression des conditions de vie quotidienne, d'éducation, d'instruction, de formation d'une part et, d'autre part, de conditions d'intégration socioprofessionnelle très sélectives. Par ailleurs, ces jeunes se retrouvent souvent sous une autre forme de pression, celle qu'exerce matériellement, et sur le plan des valeurs, la société de consommation et de loisirs puissamment relayée par le pouvoir omniprésent et incitatif des médias. Ces sub-cultures peuvent également concerner des groupes ou des communautés culturellement et/ou territorialement marginalisées, voire stigmatisées pour toutes sortes de raisons.

Mais, au-delà des approches que ces violences urbaines suscitent dans beaucoup de pays à travers le monde, des plus nantis et des mieux organisés à ceux présentant des références beaucoup plus modestes en la matière, une question s'impose: compte tenu des différences d'itinéraire historique, des niveaux de développement, des contraintes spécifiques définissant la capacité d'action réaction de chaque pays, n'y a-t-il pas lieu de rechercher les modalités et les caractéristiques spécifiques de mise en œuvre de ces violences?

En d'autres termes, les violences urbaines sont-elles globalement comparables et ce, sur le double plan leur expression qualitative et quantitative et sur le plan de leur dynamique étiologique, et par conséquent sur le plan de leur signification et de leur lisibilité globale?

Le placage pur et simple de modèles explicatifs exogènes ne risque-t-il pas de masquer des réalités dont la négligence aurait un effet de dissimulation sur des formes de gestion quotidienne et prévisionnelle dont les violences urbaines, dans leur forme et dans leur consistance actuelles, ne seraient que l'un des aspects les plus visibles?

Ce type de placage ne comporte-t-il pas le risque de produire des modélisations théoriques exutoires, des rationalisations propres aux chercheurs et aux universitaires mais tellement éloignées des réalités de terrain, celles qui mettent à mal, tous les jours, les jeunes et leurs familles, qu'elle peuvent conforter une forme de fracture dangereuse, voire fatale entre le savoir académique et les postures qui s'en suivent et le réel.

Dans ce sens, la nature ayant horreur du vide, si la recherche universitaire ne produit pas la lecture réaliste et opérationnelle nécessaire et qui doit être l'une des bases de la réflexion et de la prise

de décision institutionnelle, d'autres approches, moins lisibles, voire moins visibles, de toutes obédiences et de toutes stratégies, ne manqueront pas de prendre le relais et d'occuper, un à un tous les espaces abandonnés par les différentes compétences académiques et institutionnelles. Au contraire, l'harmonisation des efforts de tous en vue de la lecture la plus réaliste possible des faits, loin de toute démagogie, réunirait les conditions favorables à cette lecture réaliste conjuguée, apte à fournir les données nécessaires à la prévention des effets négatifs de ces fractures.

Dans cet ordre d'idée, il nous semble que la spécificité des événements fondateurs de toutes sortes, qui ont marqué et marquent encore l'évolution historique de l'Algérie implique une dimension différentielle suffisamment évidente, en soi, pour recommander une lecture discriminante et, partant un modèle explicatif peut être différent.

Par ailleurs, pour être spécifique de l'urbanité, que toutes les statistiques désignent désormais comme le mode de vie prédominant à l'échelon de la planète (six habitants sur dix vivent en milieu urbain, dans des conditions cependant très largement distribuées entre le minimum vital et l'opulence quelquefois agressive), ces violences sont-elles sécables, justement, de cette urbanité et de ses caractéristiques propres.

Pour la clarté de l'exposé et en partant du principe que la ville produit elle-même, par ses dysfonctionnements divers, les éléments et les conditions de mise en œuvre de la violence de ses habitants, nous allons essayer de remonter aux origines particulières de ces dysfonctionnements des villes algériennes, c'est-à-dire aux spécificités de l'aménagement du territoire car ce dernier constitue la matrice du réseau urbain national et c'est de ses stigmates que procèdent, originellement, les différentes formes de "dysurbanisation".

Dans un deuxième temps, nous présenterons, comme exemple de ville dysfonctionnelle Skikda: chef lieu de la wilaya (préfecture) du même nom, composée de treize dairate (sous préfectures) et de trente huit communes, elle est située sur le littoral méditerranéen à environ 530 km à l'est de la capitale Alger et à environ 180 km de la frontière Tunisienne. Ville universitaire de 175 000 habitants, elle compte, dans son environnement immédiat, l'une des zones d'activités pétrochimiques les plus importantes d'Algérie voire du continent

africain: terminal pétrolier et gazier, production de GNL (gaz naturel liquéfié) et de matières plastiques, raffinage de produits pétroliers, production thermoélectrique etc...

En plus de son port méthanier, elle possède un port marchand d'envergure dont l'influence s'étend profondément dans le Sud Est algérien.

En tant que wilaya, Skikda est également une région à fort potentiel hydraulique, agricole, forestier, marin et halieutique.

II/ L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE NATIONAL COMME MATRICE DU RESEAU NATIONAL URBAIN

Pour bénéficier d'une lecture cohérente, la problématique globale de la ville en Algérie doit donc d'abord être saisie comme la conséquence d'un désordre initial, plus vaste et plus profond dans ses effets déstabilisateurs: celui de l'aménagement du territoire.

- Les chiffres suivants en donnent un aperçu: 65 % de la population⁸ vit sur seulement 4 % du territoire national⁹. Le reste de la population, soit 35%, vit sur les 96% restants, respectivement, sur les Hauts- Plateaux (25% de la population sur 9% du territoire) et dans le Sud du pays (9% de la population sur 85 % du territoire).

- A Alger, le nombre d'habitants au km² est de 6621; il est de 0,06 à Illizi et Tindouf (wilayates, respectivement de l'extrême sud-est et de l'extrême sud-ouest) et de 28 à Khenchela (wilaya rurale du Nord).

Par ailleurs, au sein de ces 4% du territoire national sur lesquels s'entassent les deux tiers de la charge démographique nationale, le rapport population rurale/population urbaine a connu un véritable bouleversement en un temps relativement court. En effet, de 25 % au lendemain de l'indépendance, la population urbaine est passée, actuellement, à 60 % (elle est de 72% dans la zone métropolitaine d'Alger).

⁸ La population algérienne s'élevait, à 33,8 millions d'habitants au 1^{er} Janvier 2007, avec 712 000 naissances vivantes et 147 000 décès pour l'année 2006, soit un taux de natalité brute de 2,14 pour mille et un taux d'accroissement naturel de 1,7 pour 1000, ces deux indicateurs étant globalement repartis à la hausse depuis les cinq dernières années et ce malgré un net fléchissement du nombre des mariages. Source: ONS

⁹ "Demain l'Algérie, les dossiers de l'aménagement du territoire", p.25, publication du ministère de l'équipement et de l'aménagement du territoire, OPU, Alger, non daté.

Enfin, cette partie démographiquement surchargée du territoire, représente 70% de la surface agricole utile du pays et enregistre 81 % des écoulements hydriques.¹⁰

Ces derniers indicateurs constituent des éléments notoirement significatifs d'une autre forme, non moins dangereuse, de l'agressivité qu'un tel schéma d'aménagement du territoire exerce sur l'espace physique national, c'est celui que subit l'écosystème dans son ensemble et dont les répercussions sur l'espace sociétal, au sens le plus large de ce terme, ne peuvent être tenues pour négligeables.

Afin de donner un premier niveau de sens à ce déséquilibre dans le domaine de l'organisation de l'espace géoéconomique, il est utile de rappeler que le réseau urbain national est censé être en accord avec les différentes projections du schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) conçu comme le siège géographique des activités humaines en fonction de paramètres naturels (relief, climat), culturels (traditions, cultes), militaires (défense) et économiques (production, échanges) et il conviendrait d'ajouter " l'espace de socialisation des personnes". L'aménagement du territoire consiste à modifier et optimiser cette répartition des individus et de leurs activités dans un souci d'équilibre géographique et d'efficacité économique. Cette fonction et toutes les actions qui en découlent relèvent de la responsabilité de l'état¹¹.

Cette première émanation de la volonté de l'état en matière d'aménagement du territoire qu'est le SNAT donne lieu au SRAT (schéma régional de l'aménagement du territoire) qui constitue lui-même la matrice à partir de laquelle est extrait le plan d'aménagement de wilaya (PAW). Ce dernier tient lieu de charte de l'aménagement du territoire des différentes wilayas du pays de laquelle émanent, en fin de procédure, deux instruments-clé de la démarche urbanistique: le PDAU (plan directeur d'aménagement et d'urbanisme) et le POS (plan d'occupation des sols). Cette chaîne de procédures est destinée à lier et à matérialiser de la manière la plus intégrée et la moins contradictoire possible, l'aménagement du territoire national tel que défini plus haut et le développement du réseau urbanistique.

Or, depuis l'indépendance, non seulement aucune initiative notoire de reconfiguration corrective de l'espace géoéconomique national n'est

¹⁰ Ibid

¹¹ Ibid

venue rectifier l'ordre antérieur qui obéissait, à des objectifs d'exploitation coloniale des ressources agricoles du pays, mais encore, la mise en œuvre des différents modules portant organisation de l'aménagement du territoire du SNAT au POS ont-ils, dans la plupart des cas, connu des retards et des désordres importants.

III/ L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ORIGINELLEMENT SOUMIS AUX OBJECTIFS DE LA COLONISATION

Pour la puissance occupante, l'aménagement du territoire, devait obéir à des objectifs d'optimisation de l'exploitation des ressources locales qui se situaient, à l'époque, presque exclusivement dans le domaine de l'agriculture.

Cette politique de l'aménagement des territoires de la « colonie » ciblait principalement la bande Nord du pays où se situe, comme indiqué précédemment, 70 % de la surface agricole utile convoitée par les colons, l'essentiel des écoulements hydrauliques ainsi que les ports, qui constituaient, avant l'essor pris par le développement de la technologie aéronautique, les seules voies de communication avec l'ex-métropole.

Ce fut, sans doute, l'une des agressions les plus profondes jamais réalisées par le pouvoir colonial sur l'entité géoéconomique et sociale algérienne, puisqu'elle continue à pénaliser, jusqu'à aujourd'hui, le développement du pays.¹²

Cette politique s'est traduite par des exodes massifs des populations autochtones spoliées de leurs terres. Dans un premier mouvement, cet exode s'effectua d'abord vers la « montagne », espace mythique de refuge face à l'agression extérieure.

¹² « *Le Sénatus consulte de 1863* est en effet la machine de guerre la plus efficace que l'on put imaginer contre l'état social indigène et l'instrument le plus puissant et le plus fécond mis entre les mains de nos colons » : ainsi s'exprimait le capitaine VAISSIERES dans son ouvrage intitulé « *Les Ouled Rechaïch* », Alger, 1863, p. 90, d'après P. BOURDIEU et A. SAYAD, in « *Le déracinement* », Ed. de Minuit, Paris 1964.

Un autre militaire s'exprimait en ces termes : « l'essentiel est de regrouper ce peuple qui est partout et nulle part, l'essentiel est de nous le rendre saisissable. Quand nous le tiendrons, nous pourrions alors faire bien des choses qui nous sont impossibles aujourd'hui et qui nous permettrons peut être de nous emparer de son esprit après nous être emparés de son corps », Capitaine Charles Richard, "étude sur l'insurrection du DAHRA", (1845-1846) même source .

Devant la précarisation profonde de ces populations ainsi repoussées dans des espaces inaptes à les nourrir de façon satisfaisante, un deuxième mouvement migratoire s'enclencha progressivement vers le monde urbain, lui aussi remodelé et réorganisé en fonction de la logique coloniale mais, offrant un potentiel de survie économique moins précaire que celui du monde rural: ce deuxième mouvement a enclenché la dynamique l'exode rural.

Cet exode vers les villes s'est accentué à chaque crise que connaissait le monde rural (révoltes, guerres, épidémies etc.) pour, sans doute, atteindre son maximum pendant la guerre de libération nationale à la faveur des répressions de masse menées par l'occupant français et aussi à la faveur des regroupements démographiques¹³ qui ont été à la base de la stratégie militaire coloniale de lutte contre le peuple algérien.

Cette série de manipulations effectuées sur des espaces et des effectifs démographiques importants n'obéissait à aucune projection ou logique socio-économique rationnelle (dans le sens de la promotion globale de l'espace géoéconomique local) mais procédait de la volonté coloniale de soumettre toutes les potentialités du pays à son projet et aux exigences successives qui en découlaient sur le plan de la stratégie d'assujettissement militaire économique et socioculturel.

IV/ LA STRATEGIE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE POST-INDEPENDANCE N'A PAS CORRIGE LES EFFETS PERVERS DE LA PERIODE COLONIALE

Cet exode n'a pas cessé avec l'avènement de l'indépendance nationale. Bien au contraire, dès que celle-ci fut recouvrée, de nombreux ruraux ont afflué vers les grandes villes, plus attractives ou plutôt moins répulsives que des zones rurales meurtries par la guerre de libération, sous-équipées, sous-électrifiées, enclavées et considérablement appauvries et qui ont donc perdu, les uns après les autres, les rares moyens qu'elles avaient de retenir leurs habitants.

En effet, en plus d'une liberté de mouvement retrouvée par tout un peuple, les choix socio-économiques de l'état ont été loin de répondre aux impératifs vitaux de rééquilibrage régional, d'un aménagement moderne, d'une reconquête imaginative et volontariste de l'espace

¹³ Camps de concentration des populations rurales, mis en place de l'armée d'occupation afin de priver l'armée de libération du soutien logistique populaire.

territorial, et ce, au service d'une véritable politique de décolonisation de l'organisation géoéconomique et sociale du territoire.

L'attrait des nombreuses habitations abandonnées par les ex-colons partis dans la précipitation, dans la plupart des villes du pays, donna le coup d'envoi d'une véritable ruée vers celles-ci et surtout, acheva de consolider dans l'imaginaire de nombreux ruraux, l'idéal d'une vie urbaine synonyme d'élévation dans l'échelle sociale, ce sentiment ayant été préalablement nourri par l'extrême précarité des conditions de survie qu'a imposée, pendant aux autochtones, cent trente deux ans, la mise en œuvre de la politique coloniale d'expropriation citée plus haut.

Au lendemain de l'indépendance donc, faute d'être l'objet d'une puissante politique de réaménagement, l'espace géoéconomique national continua à subir les effets pervers, en terme d'aménagement du territoire, de ce schéma organisationnel déterminé par une volonté d'exploitation et d'asservissement économique à l'ex-métropole et dont la prise en charge corrective aurait dû constituer une priorité pour l'Algérie indépendante.

Les chiffres cités précédemment, concernant la quasi-inversion des ratios en matière de rapport population rurale/population urbaine montre l'importance de l'exode rural qu'a connu le pays avant et après l'indépendance. Ils ne tiennent même pas compte de celui, significatif, occasionné par près d'une décennie d'insécurité le quel, heureusement, est susceptible de n'être, du moins pour sa partie la plus importante, que transitoire.

Cette formidable pression démographique fait que les grandes villes, situées sur une portion congrue du territoire national, surpeuplées, désorganisées, connaissent des difficultés importantes, notamment en ce qui concerne la prise en charge des besoins sociaux et autres de leurs habitants et dans lesquelles le déséquilibre est pratiquement chronique, entre, d'une part, une demande de prise en charge pléthorique et variée et, d'autre part, des capacités urbaines déjà insuffisantes à l'origine mais encore sérieusement mises à mal par le surnombre.¹⁴

Si cette tendance à la sur-urbanisation de la bande nord du pays, n'était pas notoirement corrigée, dans moins de vingt ans :

¹⁴ A titre d'exemple, 144 000 habitants vivent dans des bidonvilles, à la périphérie d'Alger, dans des taudis dépourvus de toutes commodités et équipements.

- 07 algériens sur 10 résideront dans les villes (contre six actuellement) et l'on peut estimer à 200 000 habitants la taille de la plupart des grandes villes du pays d'ici à l'horizon 2020 ¹⁵. A titre d'exemple, une ville de 200 000 habitants, cela signifie, entre autres: 15000 ha d'assiette foncière, 600 km de boulevards, d'avenues et de rues de divers types, longées par autant de réseaux de distribution d'eau potable, d'électricité, de gaz, de télécommunications, de collectes des eaux usées et des eaux de pluies etc. à réaliser, à gérer, à entretenir et, éventuellement à renouveler de manière périodique.

Cela veut dire également 35000 m³/an d'eaux usées à traiter afin de préserver la qualité de l'environnement et la santé publique ainsi que 100 tonnes/jour d'ordures ménagères et de déchets solides de toutes sortes à collecter et à traiter.

Cela signifie également des centaines de logements neufs à construire chaque année pour tenter de satisfaire la demande en la matière et donc des réserves foncières urbanisables répondant à ces besoins.

V/ L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DE LA WILAYA DE SIKDA

Dans le prolongement des désordres nationaux hérités de l'ordre colonial, organisé, rappelons-le, autour des objectifs d'exploitation des ressources agricoles du territoire, le réseau urbain de la wilaya de Skikda se trouve concentré dans ses trois plaines principales: celles de l'Oued Saf-Saf, de l'Oued El Guebli et de l'Oued El Kébir. Ainsi, d'une part, ce réseau urbain n'est pas déployé de la manière la plus équilibrée sur l'ensemble de l'espace territorial de la wilaya, ce qui constitue un premier motif d'inadéquation et, d'autre part, ce réseau se trouve "coincé", dans la plupart des cas, en matière de développement car étant majoritairement implanté au cœur du domaine foncier agricole, toute velléité d'expansion urbaine se heurte invariablement aux dispositions légales portant protection de cette catégorie de réserves foncières. Les villes les plus importantes de cette wilaya se retrouvent pratiquement toutes confinées sur des assiettes foncières réduites à la portion congrue et quasiment interdites d'expansion, sinon en rognant sur le foncier agricole. Cette situation a progressivement abouti à un réseau concentré, démographiquement

¹⁵ La maîtrise de l'urbanisation, un défi pour l'Algérie du 21ème siècle", article paru dans le quotidien d'information « Liberté » du 02/02/2000.

surchargé qui a fini par capitaliser un nombre impressionnant de contradictions, voire de conflits de tous genres, ayant fait des villes principales de cette wilaya, dont le chef-lieu, des espaces de vie diversement problématiques.

Ces quelques chiffres en constituent l'illustration:

- Sur les 878 102 habitants vivant sur les 4 118 km²¹⁶ qui constituent le territoire de la wilaya (soit une densité de 213 h/km²), 175 004 d'entre eux résident au niveau de la seule ville de Skikda. Cela représente 19,9 % de la charge démographique totale de la wilaya: il en résulte une densité seize fois supérieure à celle de l'ensemble de cette dernière, de l'ordre de 3365 h/km².
- Si l'on additionnait les populations des "daïrates" (sous préfectures) de EL- HADAIEK, RAMDANE JAMEL et EL-HARROUCH, qui se situent toutes trois dans le prolongement immédiat du chef-lieu, sur une distance linéaire qui n'excède pas 32 km, et surtout, sur l'essentiel de la vallée de l'Oued Saf-Saf qui est l'un des viviers maraîchers et fruitiers de la région, on obtiendrait le chiffre de 402 959 habitants soit 45,88% de la charge démographique de la wilaya: il est évident qu'une telle compacité dans l'occupation de l'espace implique une agression multiforme de l'écosystème qui est, rappelons à chaque fois, insécable d'une conception durable du développement sous toutes ses formes, et, par voie de conséquence, de ses multiples projections sociétales.
- En y intégrant les populations des daïrates de AZZABA et de BEN AZZOUZ, extrapolées par rapport à cet axe du Saf-Saf mais également situées à une cinquantaine de km chacune au sud et à l'est du chef-lieu, on arriverait au chiffre impressionnant de 555 579 habitants, soit 63,27% de la population totale de la wilaya, résidant sur un espace d'une cinquantaine de km de rayon au plus, autour du chef-lieu.¹⁷

¹⁶ Source: DPAT (direction de la planification et de l'aménagement du territoire) de la wilaya de Skikda

¹⁷ A titre d'exemple, le PAW (plan d'aménagement) de la wilaya de Skikda pour les 20 ans concernant la dernière période de mise en œuvre du SNAT a connu plus de dix années de retard pour sa conception alors même qu'il est censé constituer la loi fondamentale de l'aménagement du territoire de cette dernière. Mais, pendant ces dix années, à quelle logique les différents aménagements réalisés ont-ils obéi ?

Ce schéma compact, de l'aménagement du territoire de la wilaya de Skikda est globalement comparable à celui de toutes les wilayates de la bande nord du pays.

La plupart d'entre elles présentent, globalement, les mêmes caractéristiques de déséquilibre en matière d'organisation et de répartition de leur réseau urbain et de leur peuplement.

VI/ LA PROBLEMATIQUE URBANISTIQUE DE LA VILLE DE SIKKDA COMME EMANATION DE CET AMENAGEMENT DESORDONNE DU TERRITOIRE

Nous avons évoqué plus haut, les normes essentielles en termes d'urbanisme, pour une ville de 200 000 habitants, si on devait établir une comparaison entre ces normes et les principaux indicateurs concernant la ville de Skikda, qui compte, rappelons-le, 175 000 âmes, il y a lieu de noter que:

- l'assiette foncière de cette dernière est estimée à 5 200 ha soit un tiers de la norme. Quant à ses différents réseaux il sont d'environ 150 km en matière de voirie, de 175 km linéaires en matière de distribution d'eau potable (pour un taux de raccordement de 92%, avec des taux de perte de 15% en adduction et de 20% en distribution, sans doute sous-estimés) et de 111,292 km linéaires en ce qui concerne la collecte des eaux usées soit un volume de 13,288hm³ essentiellement déversés dans la mer en attendant la réalisation (en cours) d'une station d'épuration.
- En matière d'habitat, sur les 29056 logements que compte le parc immobilier de la ville de Skikda, 9 532 d'entre eux relèvent de l'habitat précaire, 5886 menacent ruine et 3568 sont des taudis (gourbis) soit un total de 18986 logements inadéquats (65,34 % du parc immobilier de la ville), voire dangereux pour un certain nombre d'entre eux: ces chiffres donnent à apprécier la consistance de l'habitat entendu comme espace essentiel d'éducation et de socialisation.
- Dans le domaine de la scolarité, le taux de scolarisation des 06-14 ans est de 77,07 %.

Celui des 14-19 ans n'est que de 57,46 %. Le taux d'occupation par classe est de 35,99 pour le premier et le deuxième cycle scolaire, de 41,43 pour le troisième cycle et de 38,82 pour le secondaire.

En réponse à cette saturation de l'institution scolaire, les taux de réussite aux examens du BEF (Brevet de l'enseignement fondamental) et du baccalauréat de l'enseignement secondaire (général et technique confondus) sont respectivement de 56,72% et 38,52 % soit des taux

d'échec respectifs de 53,28% et 61,48%. Dans le domaine de la formation professionnelle, les CFPA (centre de formation professionnelle pour adultes) offrent 5807 places pédagogiques, la formation résidentielle 5591 et la formation en apprentissage 4139 postes soit un total de 15537 postes de formation professionnelle aux 44366 élèves déscolarisés de l'ensemble de la wilaya, soit un taux de prise en charge théorique de 35% de la demande exprimée.

- 19,33% de la population active de la ville est au chômage, sachant que le taux pondéré de l'ensemble de la wilaya est de 26,26%.
- Dans le domaine de la santé publique, Skikda compte 01 hôpital (en attendant un deuxième hôpital, en cours de réalisation depuis plus de quinze ans), offrant 396 lits soit 01 lit/4482 h (ce ratio est en fait plus déficitaire si l'on considère que cet hôpital de chef lieu, dans lequel officient 74 médecins dont 41 spécialistes, rayonne sur toute une partie de la wilaya). L'effectif des médecins publics et privés officiant à Skikda est de 113, soit un taux de couverture de 01 médecins pour 1548 habitants. En matière de protection sociale la ville ne compte aucun établissement de prise en charge pour handicapés alors qu'elle comptabilise 2473 handicapés dont 1156 présentent un handicap mental.
- En ce qui concerne les infrastructures de jeunesse, la ville de Skikda dispose de :
 - 01 stade (30 000 places) réservé à la compétition;
 - 02 salles omnisports, soit 01 salle pour 85700 habitants, 06 salles spécialisées¹⁸, soit 01 salle spécialisée pour 29166 habitants, 06 salles de cinéma dont une seule est active, 02 piscines dont une seule est actuellement fonctionnelle, un conservatoire de musique inactif depuis plus de 15 années (après avoir été affecté à l'hébergement de sinistrés), 02 maisons de jeunes et 01 théâtre municipal.
- Skikda est une ville souffrant particulièrement de la pollution: en dehors de celle occasionnée sur le triple plan terrestre, marin et atmosphérique par la zone d'activité pétrochimique et qui nécessite, plus que jamais, une étude d'impact, publique et rigoureusement scientifique, afin d'en évaluer les conséquences sur l'écosystème, les insuffisances en matière de gestion (ramassage et traitement) des déchets solides, l'absence d'un plan de circulation efficient depuis de

¹⁸ Généralement, cette appellation désigne les salles où l'on pratique les sports de combat, l'aérobic etc.

nombreuses années, l'insuffisance de l'entretien de la voirie et de l'éclairage public etc. en sont autant d'éléments de dépréciation globale de la ville.

- La partie sud de la ville est dite "basse" à cause de son profil topographique plus bas que celui de la partie nord avec tout ce que cela engendre au niveau de son drainage et de son assainissement; elle est majoritairement constituée de "cités-dortoirs" très faiblement dotées en infrastructures et équipement sanitaires, sociaux et de loisirs. Cette partie regroupe néanmoins plus de 50 % des effectifs démographiques de Skikda. Elle est également plus ou moins déconsidérée dans l'imaginaire local et affublée de diverses dimensions péjoratives allant de ses mauvaises conditions d'hygiène et de propreté publique, à sa compacité, à sa composante démographique, à sa réputation de zone inondable et, effectivement maintes fois inondée etc.

- Comme beaucoup de villes algériennes, Skikda enregistre encore, à sa périphérie, deux importants bidonvilles au sein desquels les conditions de vie sont des plus précaires et l'organisation de la vie sociale laissée à la convenance et à la bonne volonté de leurs habitants.

- Enfin, *last but not least*, le vieux tissu urbain de Skikda présente une vaste problématique combinant la porosité du sol, sa déclivité et ses difficultés de drainage, l'âge avancé du vieux bâti et sa densité qui a, en plusieurs occasions, engendré l'effondrement spontané d'habitations, la quasi-rareté des espaces verts etc.

Quel est l'impact d'une telle configuration générale de la ville de Skikda sur la consistance des violences urbaines qui s'y expriment et, corollairement, des risques de "déséducation" qu'elle implique forcément?

VII/ DESORDRE URBANISTIQUE, DEFICIT DU POTENTIEL SOCIO-EDUCATIF ET VIOLENCES URBAINES

Ces quelques indicateurs montrent que Skikda est une ville encaissée, démographiquement encombrée, construite sur un sol diversement chahuté et limité au plan foncier au tiers de la norme pour être en adéquation avec sa charge démographique. Elle est, de surcroît, implantée dans l'une des plaines les plus fertiles de la wilaya et donc entourée de terres agricoles protégées par décret compte tenu de la réduction très dommageable infligée par le développement urbain à une SAU (surface agricole utile) déjà réduite ne représentant que 3%

du territoire national. Cette situation limite considérablement son portefeuille foncier urbanisable et donc ses possibilités d'expansion, ce qui l'a progressivement conduite à devenir l'une des villes les plus denses du pays (3350 h/km²) et ce, au détriment de ses conditions d'assainissement, d'habitat, d'hygiène et de propreté publique, de couverture sanitaire, d'éducation, de formation professionnelle, d'offre d'emploi, d'activités culturelles et sportives, de protection sociale etc.

Il convient également d'observer qu'au niveau de certains de ses quartiers et notamment, les bidonvilles (El Match, Bouabaz...) aucune présence de l'état n'est ni fonctionnelle, ni disponible, ni visible de manière permanente.

A titre d'exemple de dysfonctions, la densité démographique de la ville, combinée à son assiette foncière réduite et à son déficit en matière de voirie, réalise les conditions d'un conflit d'espace visible quotidiennement, par exemple, entre la circulation des personnes et celle des véhicules. Il en résulte, d'une part, que les passages pour piétons ne remplissent plus qu'une fonction décorative, les piétons traversant spontanément et de manière anarchique et même empruntant les couloirs de circulation des véhicules, et d'autre part, que les automobilistes ne cèdent le passage aux piétons que de plus en plus rarement ou sur injonction des fonctionnaires de police chargés de la surveillance de la circulation: ces deux types de comportement relèvent de l'incivisme et font de la voirie un espace de conflits tournant quelquefois à l'affrontement.

Ce déficit problématique en matière de voirie rend également nettement problématique la mise en oeuvre d'un plan de circulation depuis des années et engendre une tendance quasi généralisée au non respect du code de la route, voire à la conduite intempestive sinon belliqueuse.

Les chiffres suivants donnent un aperçu des crimes et délits enregistrés par la ville de Skikda pour les années 2004, 2005 et 2006. Comme toutes les statistiques, ils n'expriment sans doute qu'une partie de la réalité car ils ne représentent que les faits ayant été l'objet de procédures policières soit par le biais du dépôt de plainte, soit sur instruction du procureur de la république (qui est rappelons-le, le directeur de la police judiciaire).

Le "chiffre noir", celui des faits qui échappent, pour une raison ou pour une autre, aux procédures officielles, reste à évaluer. Le

deuxième élément de minoration de ces chiffres tient au fait que derniers rendent compte des activités des seuls services de police, nos tentatives pour obtenir les statistiques des services de la gendarmerie nationale n'ayant pas abouti. Enfin un troisième élément de minoration de ces statistiques consiste dans le fait qu'en matière d'effectifs de justiciables impliqués dans les différentes affaires ayant été traitées par les services concernés, seuls apparaissent ceux impliqués dans les affaires élucidées. Le nombre réel de mis en cause est donc forcément plus important que celui figurant dans les tableaux suivants.

Tableau3: Statistiques des crimes et délits concernant la ville de Skikda

Année	Affaires	Justiciables concernés				Total	Tx/crim.
		Hommes	Femmes	Mineurs	Etrangers		
2004	3665	2711 (90,18%)	83 (2,76%)	209 (6,91%)	03	2711	3,08
2005	4353	3807(91,97%)	117(2,82%)	212 (5,12%)	03	3839	4,37
2006	4524	3371(90,25%)	131(3,5%)	231 (6,18%)	02	3735	4,25

Tableau4: Qualification des délits les plus fréquents

Année	Vol				CBV			
	Hom.	Fem.	Min	Total	Hom.	Fem.	Min.	Total
2004	836	08	104	948 (25,86)	926	46	67	1039 (28,34)
2005	765	07	93	865 (20,89%)	1176	73	60	1309 (31,62%)
2006	835	09	60	904 (24,20%)	929	60	73	1062 (28,43%)

Le lecteur pourrait nous faire grief de l'absence de lien directement causal entre les problèmes urbanistiques évoqués et ces violences matérialisées au niveau des statistiques présentées. Or, premièrement, ses dernières ne sont pas envisagées uniquement dans l'objectif d'évaluer la criminalité locale par rapport aux dysfonctions urbanistiques évoquées, elles le sont également pour mettre en relief

une autre dimension dysfonctionnelle, celle de la capacité d'évaluation et de contrôle des comportements criminels. A titre comparatif, le taux de criminalité national déclaré en France est de 60 pour mille. Celui que l'on peut estimer, à partir des chiffres figurant dans ces tableaux se situe entre 3,08 et 4,37 pour mille. Même en multipliant ce chiffre par dix nous n'arriverions qu'autour de la moitié de la valeur de la criminalité en France. Cela voudrait-il seulement dire que le taux de criminalité à Skikda est de vingt fois inférieur? Nous ne le pensons pas. Cela signifie sans doute également que les moyens de contrôle, de traitement opérationnel et statistique de la criminalité sont insuffisants et que cela constitue une autre dimension déficitaire de la plupart des villes algériennes.¹⁹

Néanmoins, il y a lieu de relever, au niveau de la qualification des délits (Tableau4), que les vols et les coups et blessures volontaires (CBV) sont les crimes les plus fréquents. Le taux élevé de chômage, l'échec scolaire massif et précoce, le déficit en matière de formation et de qualification professionnelle sont autant d'éléments qui peuvent être corrélés à la pratique du vol utilitaire (et à un degré moindre le trafic de stupéfiants qui ne figure pas dans ces statistiques). De leur côté, les CBV sont souvent liés aux conflits d'espace résultant de la compacité et de la promiscuité (conflits de voisinage et autres rixes de rue etc.). Bien entendu, une étude plus spécialisée, plus affinée dans ses objectifs serait à même d'éprouver la validité de ce rapport causal, la préoccupation centrale de cet article étant, prioritairement de mettre en relief les spécificités de la dynamique étiologique des violences urbaines qui vont des incivismes plus ou moins agressifs aux passages à l'acte spontanés et aux activités délictuelles organisées.

Nous pensons donc qu'en Algérie, à l'instar de ce qui est observable à Skikda, les violences urbaines sont la conséquence, de ce modèle urbanistique désordonné, globalement déficitaire en capacité de prise en charge des besoins des citoyens, généré par un phénomène que nous appelons "dysurbanisation" et qui englobe l'ensemble des distorsions infligées au développement des villes algériennes au regard des normes de développement urbanistique admises. Cette

¹⁹ Dans le même ordre d'idée le taux d'élucidation déclaré des affaires criminelles au niveau de Skikda est de Plus de 50%. Celui déclaré au niveau national en France est de 25%. (Source : Encyclopédie Encarta 2006)

dysurbanisation est elle-même le résultat des distorsions et des déséquilibres infligées à l'aménagement de l'espace géoéconomique et aux projections conséquentes de toutes sortes imposées à l'espace sociétal algérien dans ses différentes fonctions socioéducatives.

La conséquence d'un tel état de fait est que les villes algériennes, encombrées par une demande de prise en charge pléthorique, plurielle, sont difficilement gérables, peu fonctionnelles: en tant que telles et en plus du stress et des frustrations qu'elles engendrent dans la vie quotidienne des citoyens à même de déclencher divers processus auto ou hétéro agressifs, elles produisent, activement, un déficit de potentiel socioéducatif global à même d'engendrer, directement et indirectement, des comportements civiquement déficitaires et donc potentiellement délictogènes. Elles sont, par ce déficit ""actif" de potentiel socio-éducatif, productrices d'une sous culture incivique, opportunément contestataire, voire d'une sous culture de rébellion principielle, délictuelle ou "politisée" suivant la conjoncture événementielle et spatio-temporelle dans laquelle elle se réalise. Par certains aspects, cette forme de dyssocialité est orientée vers l'agression des symboles de l'état vécu et de ses représentants. Cette fracture entre l'état et les citoyens constitue sans doute l'atteinte la plus grave à l'agrément essentiel qui sert de cadre socio moral à la citoyenneté moderne. Elle contribue, d'autre part, à engendrer un certain nombre de situations quotidiennes concrètement attentatoire au lien social (conflits et contradictions d'espace, de voisinage, proximité frustrante de capacités de consommation différentielles et discriminantes etc..) par rapport aux quelles l'action de régulation de l'état est forcément débordée et dans certains cas déficitaire. Or, dans l'idéologie moderne, l'état est tout. Il s'est progressivement substitué aux structures traditionnelles sans apporter, dans tous les cas, les structures de remplacement et des compensations nécessaires. A titre d'exemple, la modernité prône la nucléarisation de la famille et la libération de la femme par le travail mais le nombre de crèches et autres garderies pour accompagner cette modernisation de la famille algérienne est proprement insignifiant par rapport à la demande exprimée et cela implique forcément des situations éducatives concrètement problématiques. La sur-urbanisation est un facteur de majoration de ce genre de difficultés.

Classiquement, ces violences situaient un niveau convenu d'échec, celui de l'action éducative de toutes les institutions socialisatrices que

sont la famille, l'école etc., mais aujourd'hui, il convient d'y adjoindre une entité spécifique très prégnante dans la vie de chacun de nous: il s'agit de la ville, non plus seulement dans le sens d'une agglomération de personnes, ou celui d'une simple unité urbanistique et administrative regroupant un certain effectif d'habitants. La ville, dans son expression actuelle, selon qu'elle procède de l'émanation maîtrisée et planifiée au mieux ou qu'elle soit le résultat d'une croissance plus ou moins spontanée et subie, peut être considérée comme la réalisation matérielle, fonctionnelle, idéologique et « morale » de l'action permanente de l'ensemble des démembrements de la société moderne. Elle réalise, concrètement, le cadre et le potentiel supposés offrir à l'individu le milieu de vie socialisateur pluridimensionnel au sein duquel il va composer tout au long de sa vie les bases physiques, psychosociales et morales à partir desquelles il va continuellement négocier son adhésion au consensus sociaux dynamiques et, éventuellement, à chaque fois que nécessaire et possible, recomposer ces conditions d'adhésions aux différents agréments sociaux.

Or, si l'on revenait précisément à la ville de Skikda, dont nous avons essayé de mettre en relief l'encombrement démographique, les difficultés de gestion et les différents niveaux de déficit entre une demande de prise en charge quasi-agressive par sa consistance et sa pluralité et une offre de services limitée, comment un tel espace physique, urbain et sociétal, peut-il constituer un milieu de socialisation équilibrée propice à l'émergence et à la consolidation des valeurs socio morales et civiques en accord avec les impératifs de l'urbanité moderne?

Une telle situation est par ailleurs propice à l'émergence de la culture du "passe-droit" tellement attentatoire aux valeurs civiques et morales. La négligence de certains espaces territoriaux et donc sociaux, les différents niveaux et les différentes formes de dégradation des relations administration administrés, observables à plusieurs degrés, ont également une part hautement significative dans la déconstruction des processus mentaux d'adhésion aux valeurs et aux agréments sociaux majeurs de l'urbanité.

Références bibliographiques

P. BOURDIEU et A. SAYAD: « *Le déracinement* », Ed. de Minuit, Paris 1964.

D.GAGNE: "*Les concepts de la déviance et de la délinquance chez les mineurs*", in "L'adolescent et la société", DESSART, Bruxelles, 1971.

D.SZABO: "*Les fondements psychoculturels de la déviance*", in "*L'adolescent et la société*", DESSART, Bruxelles, 1972.

"*Demain l'Algérie, les dossiers de l'aménagement du territoire*", tomes 1,2 et 3, publication du ministère de l'équipement et de l'aménagement du territoire, OPU, Alger, non daté.

La maîtrise de l'urbanisation, un défi pour l'Algérie du 21ème siècle", article paru dans le quotidien d'information « Liberté » du 02/02/2000.